

Les retraités interpellent les candidats aux législatives

Les candidats aux législatives sur la sellette

Les retraités ont été oublié par les candidats à l'élection présidentielle. LaFENARA qui défend les retraites de l'artisanat et du commerce de proximité depuis 33 ans a décidé que cela ne sera pas le cas aux élections législatives de juin.

Le contexte économique, le chômage, les déficits sociaux, la situation internationale ont occupé le devant de la scène. Pour autant, les retraités rencontrent de réelles difficultés de pouvoir d'achat et de couverture sociale.

Pour remédier aux déficits, ils ont subi de plein fouet des mesures de redressement d'autant plus injustes qu'elles n'ont pas vraiment fait la preuve de leur efficacité : le gel des retraites depuis trois ans, la baisse des remboursements des dépenses de santé, la hausse des compléments santé et du reste à charge, une couverture insuffisante des dépenses de dépendance, avec un reste à charge particulièrement important pour les personnes hébergées en établissement, l'épuisement des aidants, et enfin la hausse de leurs impôts et taxes fiscales.

Nul n'ignore que la classe moyenne, à laquelle appartiennent les retraités de l'artisanat et du commerce de proximité est la grande oubliée de notre système économique et social depuis plusieurs années. Ils demandent justice.

La FENARA a des propositions fortes à faire aux candidats aux élections législatives de juin.

Pour la retraite : une indexation des retraites sur les salaires, une augmentation de la retraite plancher à 1300€ mensuels et des pensions de réversion de base des veuves (en portant leur taux de 54 à 159%). L'alignement des retraites des régimes spéciaux et du secteur public sur celles du privé.

Pour la santé : une mutuelle pour tous les retraités, avec un socle minimal de garanties adaptées à leurs besoins (remboursement total des prothèses auditives et dentaires, lunettes, honoraires médicaux, la réduction du montant de leur cotisation par la solidarité intergénérationnelle, l'extension de l'Aide à une Complémentaire Santé (ACS) à tous les retraités dont les ressources n'excèdent pas 1300 € par mois pour une personne ainsi que 1800€ pour un couple. Une meilleure répartition des médecins sur le territoire, une réduction des délais de rendez-vous, la limitation des dépassements d'honoraires, une meilleure répartition des soins des personnes âgées, l'amélioration de leurs conditions de retour à domicile après une hospitalisation.

Pour la perte d'autonomie: l'augmentation de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) pour les dépendances lourdes des GIR 1 à 4, et son extension aux dépendances des GIR 5 et 6. l'intensification de l'aide aux aidants, une baisse urgente du coût des maisons de retraite pesant sur le résident, l'institution d'un prélèvement national obligatoire dû par toute la population, un libre choix facilité entre maintien à domicile et hébergement en institution, l'obligation de souscrire une assurance complémentaire dépendance des entrées dans la vie active.

Pour les impôts: l'institution d'un crédit d'impôt pour les cotisations des retraités à leurs compléments santé et dépendance. La défiscalisation des majorations de retraite des parents de 3 enfants et plus, le rétablissement de la demi-part supplémentaire du quotient familial pour toutes les personnes seules ayant élevé des enfants.

Les 77 associations départementales et inter départementales de la FENARA vont demander aux candidats aux élections législatives de réagir avec énergie en votant les mesures qui s'imposent.